

Les chefs d'entreprise de proximité s'opposent aux projets du gouvernement

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 24.11.37

Paris, 27 novembre 2024

PAGE 1 SUR 1

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3,7 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).

Une grande majorité (63%) de chefs d'entreprise de proximité ne font pas confiance au Premier ministre et à son gouvernement pour améliorer la situation du pays dans les prochains mois, selon une enquête de Xerfi Specific pour l'U2P. Seul un professionnel sur quatre émet un avis favorable.

La défiance la plus forte se retrouve chez les professionnels libéraux du droit (72% ne font plutôt pas ou pas du tout confiance au gouvernement) et les professionnels libéraux de la santé (64%). A l'inverse, les artisans et commerçants de l'alimentation (56%), les hôteliers-restaurateurs (56%) et les artisans des services (58%) se montrent les plus mesurés.

Les actions prioritaires sollicitées par les chefs d'entreprise de proximité dénoncent en creux les mesures prévues dans les projets de loi de finances et de financement de la sécurité sociale pour 2025. Ainsi, au moment où le gouvernement prévoit de remettre en cause une partie des exonérations de charges, y compris sur les contrats d'apprentissage, et alors qu'il envisage une nouvelle baisse de l'aide à l'apprentissage, les artisans, commerçants de proximité et professionnels libéraux revendiquent au contraire très majoritairement (80%) une réduction des prélèvements sur les entreprises et la pérennisation des aides à l'apprentissage pour les TPE et PME (76%).

Enfin les sondés commencent à accompagner et à soutenir une conviction portée par l'U2P et son Président Michel Picon : « **Pour améliorer le pouvoir d'achat des salariés et des travailleurs indépendants sans accroître la charge des entreprises, le pays doit trouver des sources de financement de la protection sociale qui ne reposent pas sur le travail** ». Même si 28% préfèrent encore ne pas se prononcer, une majorité de 50% est en accord avec cette perspective contre 22% plutôt opposés. Les professionnels libéraux de la santé (70%), de même que les artisans des travaux publics (65%) et les professionnels libéraux du droit (63%), sont les plus demandeurs d'une telle réforme.

** Enquête réalisée en octobre 2024 par Xerfi Specific pour le compte de l'U2P, auprès de 7675 chefs d'entreprise issus des secteurs représentés par l'U2P.*